

Avis Financier

FONDS AV ECHUS FIA – OMEGA

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **FONDS AV ECHUS FIA – OMEGA (FR0014004B13)**, géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés qu'à compter du 02 février 2024, le fonds ne bénéficiera plus de la garantie et sera soumis à un risque de perte en capital.

Ces changements ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers. Les autres caractéristiques du fonds demeureront inchangées.

La documentation réglementaire de votre FCP est mise à jour pour tenir compte de ces évolutions à compter du 02 février 2024.

Ces modifications n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

Nous vous invitons à consulter le Document d'informations clés (DIC) de votre FCP FONDS AV ECHUS FIA – OMEGA qui est disponible sur le site internet www.ca-sicavetfcp.fr.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.